

AVANT-PROPOS

L'histoire de l'architecture privée en France, au Moyen Age et à la Renaissance, malgré les enseignements historiques et artistiques que l'on en pourrait tirer, a été beaucoup moins étudiée que celle de l'architecture religieuse ou de l'architecture militaire. C'est une partie de ce vaste sujet que nous voudrions éclairer ici par la réunion d'un assez grand nombre de documents relatifs à l'habitation urbaine au XV^e et au XVI^e siècle.

Nous avons en effet de parti pris laissé de côté dans ce recueil les châteaux, beaucoup plus connus et plus souvent publiés, et aussi les fermes et manoirs, qui prêteraient surtout à des études, soit économiques, soit pittoresques, pour nous borner aux hôtels et maisons qui parent encore nombre de nos vieilles villes françaises et qui nous offrent tant de renseignements précieux sur l'art et sur la vie d'autrefois.

Le plein Moyen Age ne nous offre plus malheureusement, en cette matière, qu'un nombre relativement restreint de monuments; encore sont-ils, à quelques exceptions près, d'importance secondaire par rapport à tous ceux qui durent s'élever aux XII^e, XIII^e ou XIV^e siècles; ils sont, en outre, le plus souvent à demi ruinés ou défigurés. Si intéressante que puisse être l'analyse archéologique de ces témoins vénérables, ils n'offraient pas matière aux reproductions que nous souhaitons présenter ici. Nous nous sommes donc bornés à rappeler l'existence et le caractère des principaux dans l'introduction de notre premier volume et nous avons débuté délibérément avec le milieu du XV^e siècle, avec ce que l'on appelle assez couramment la Renaissance française.

Notons tout de suite que, sous cette rubrique conventionnelle, dont nous n'avons pas cru pouvoir nous dispenser, nous avons englobé les manifestations de notre architecture civile renouvelée et épanouie, mais encore « gothique » du XV^e siècle, de cette architecture qui peut être considérée comme l'aboutissement logique de l'art du Moyen Age, en même temps que celles de la véritable Renaissance italienne et classique du XVI^e siècle, nous réservant de montrer précisément la parenté qui unit les unes et les autres.

Notre enquête s'est étendue à toutes les provinces de l'ancienne France et presque toutes nous ont fourni des documents intéressants; les uns témoignent de l'activité artistique qui se réveille dès la fin de la guerre de Cent Ans pour se prolonger à travers tout le XVI^e siècle, en Touraine, en Anjou, en Berry, en Normandie; les autres se rattachent aux écoles locales qui se développèrent à cette dernière époque sous des influences à moitié françaises, à moitié italiennes, en Ile-de-France, en Bourgogne, en Lorraine, en Languedoc, etc. Nous nous sommes arrêtés seulement à peu près aux limites de la France du XVI^e siècle, laissant de

côté les pays flamands ou rhénans qui ne sont entrés dans l'unité française qu'à une époque postérieure. L'art qui s'y développe au XVI^e siècle, bien que très voisin du nôtre et subissant une évolution analogue, y présente des nuances assez particulières; du reste, si nous avons compris dans notre étude Valenciennes et Douai, par exemple, nous n'avons aucune raison de ne pas aller jusqu'à Furnes, Courtrai ou même Bruges.

Il eût été assez tentant, plus simple peut-être aussi pour la composition de l'ouvrage, de classer nos documents selon leur provenance géographique, suivant le plan adopté par Palustre dans son grand ouvrage resté inachevé sur la Renaissance en France. Mais cette méthode, qui serait parfaitement convenable pour un inventaire ou une description, nous paraît beaucoup moins légitime pour une étude historique: elle entraîne forcément des répétitions continuelles et des classifications assez factices, la délimitation des écoles d'architecture par province et même par région étant toujours, mais surtout à l'époque qui nous intéresse, assez délicate et artificielle. Il nous a semblé plus intéressant d'adopter un classement à peu près chronologique et de diviser les monuments étudiés en trois groupes correspondant à des périodes successives de l'histoire de notre architecture.

— Le premier groupe correspond au plein développement de l'art purement français du XV^e siècle. On y trouvera en première ligne les grands hôtels gothiques tels que celui de Jacques-Cœur à Bourges ou celui des abbés de Cluny à Paris, ainsi que les jolies constructions urbaines plus modestes de cette époque. Il comprendra aussi les survivances gothiques manifestes au cours du XVI^e siècle, quelle qu'en soit la date exacte; quelques-unes pourront être assez tardives, notamment dans l'architecture des maisons de bois, à Lisieux, à Rouen ou à Abbeville.

— Le second groupe est caractérisé par l'introduction des premiers éléments italiens dans le décor; il correspond au développement de ce style qu'on peut qualifier de « style composite » et qui fleurit au temps de Louis XII et de François I^{er}, particulièrement sur les bords de la Loire. C'est à ce style qu'appartiennent, par exemple, l'hôtel d'Alluye à Blois, l'hôtel de Beaune à Tours, l'hôtel Pincé à Angers. Mais son rayonnement, favorisé par un entraînement exceptionnel de la mode, fut très rapide à travers toute la France; nous en retrouverons des spécimens presque contemporains en Normandie et en Champagne, en Périgord et en Dauphiné.

— Le troisième groupe nous montre l'application constante, raisonnée et de plus en plus savante, des formules antiques, des ordres en particulier. C'est le groupe classique par excellence qu'illustreront les noms des Lescot et des De l'Orme, des Sambin et des Bachelier, dont l'activité trouva l'occasion de s'employer non seulement dans l'édification des palais ou châteaux ambitieux de l'époque, mais dans des maisons de ville comme l'hôtel Carnavalet, à Paris, l'hôtel Bullioud, à Lyon, l'hôtel d'Assezat, à Toulouse. Le décor, tantôt sobre et régulier, tantôt surchargé et redondant, s'y inspirera toujours de façon plus ou moins correcte et pittoresque des motifs gréco-romains. Les dispositions architecturales tendront elles-mêmes à se modifier et peu à peu, parmi les traditions continues et les adaptations ingénieuses encore et originales, se préparera l'avènement définitif du style classique du XVII^e siècle.

Il serait vain bien entendu de vouloir pousser jusqu'au bout ce parti pris de classement chronologique. La plupart des édifices que nous avons à étudier ne peuvent être datés de façon rigoureuse et le style, de plus, suivant les régions, peut y marquer plus ou moins d'avance ou de retard. Il nous a paru préférable de grouper tout ce qui dans chaque volume se rapportait à la même ville, mettant seulement à part les constructions où le bois joue un rôle prépondérant et qui forment une catégorie bien distincte. Nous nous sommes seulement efforcés de commencer dans chaque série par les monuments les plus anciens et les plus typiques:

ce seront, dans le premier volume, par exemple, les grands hôtels de Bourges pour la pierre, les maisons normandes pour le bois; nous avons ensuite groupé les documents en suivant de proche en proche le rayonnement de ces exemples et en arrivant à faire ainsi à chaque fois une sorte de tour de France. Les tables qui termineront l'ouvrage permettront de se retrouver facilement dans ce classement qui, cela était inévitable, comporte un peu d'arbitraire.

Nous ne saurions avoir la prétention de donner tout ce qui subsiste et même tout ce qui présente quelque intérêt en France dans le domaine que nous nous étions fixé. Une enquête menée à travers toutes les provinces, nous a amenés à faire exécuter à M. Chevojon près de huit cents clichés. Nous avons dû choisir, dans la masse des documents ainsi réunis, les aspects d'ensemble et les morceaux de détail qui nous ont paru les plus significatifs et les plus sincères; nous avons évité toutefois de nous borner à des séries de motifs d'ornement ou de sculpture que l'on trouvera facilement dans d'autres recueils. Nous avons tenu à souligner surtout le caractère architectural des œuvres reproduites; les plans sommaires, sans prétention de relevés complets, introduits dans notre texte en compléteront utilement, croyons-nous, l'explication; ces plans, dessinés par M. Chauliat, ont été pour quelques-uns relevés sur place; pour un bon nombre d'autres, interprétés d'après les relevés de la Commission des Monuments historiques ou d'après des croquis qui nous ont été fournis par des architectes locaux. Nous avons évité les documents qui n'ont plus qu'une valeur de témoins archéologiques et aussi, autant qu'il était possible sans négliger des édifices importants et significatifs, les morceaux altérés par des restaurations modernes indiscrètes. Nous espérons ainsi fournir tout ensemble aux architectes comme aux historiens, aux archéologues comme aux amateurs des renseignements, des types ou des modèles précieux pour les uns comme pour les autres.

